



Fédération des Pyrénées-Orientales de Pêche  
de Protection du Milieu Aquatique

## Dossier de présentation : **JUNIOR FISHING TOUR - LEURRES** **MANCHE DE BALCÈRE – LES ANGLES**

**CONVIVIALITÉ • PARTAGE • PROGRESSION**

**JFT**  
Junior Fishing Tour  
*Leurres*

Championnats de France Jeunes

NOUVEAU **2025/2026**

### **CIRCUIT JEUNES DE PÊCHE AUX LEURRES**

Tous niveaux / 2 catégories d'âge :

- > Juniors (-14 ans)
- > Espoirs (14 à 17 ans)

Des manches départementales,  
des finales régionales et le titre de  
champion.ne de France à la clé !

**DES LOTS DE GRANDES MARQUES À GAGNER**

**MANCHES QUALIFICATIVES  
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES**

**MANCHE N°1  
LAC DE BALCÈRE (LES ANGLES)  
SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025**

**MANCHE N°2  
PLAN D'EAU DES BOUZIGUES  
(ST FÉLIU D'AVALL)  
SAMEDI 20 JUIN 2026**

**WWW.  
JUNIORFISHINGTOUR.FR**

## **Contexte général :**

Les circuits du Junior Fishing Tour sont l'aboutissement d'une volonté commune de la FNPF, de la FFPS et du GIFAP de proposer aux jeunes pêcheurs et pêcheuses, pré-adolescent(e)s et adolescent(e)s, des espaces de rencontre et de confrontation répondant aux attentes de ces tranches d'âges.

Ces circuits, pour l'instant tournés autour de deux disciplines, la pêche au coup et la pêche aux leurres depuis le bord, se feront du niveau départemental jusqu'à des finales nationales avec pour finalité l'attribution des titres de Champion(ne)s de France dans les disciplines et les catégories d'âges concernées. Ils seront donc les circuits officiels de pêches sportives pour ces disciplines et catégories d'âges.

**L'esprit du projet est de faire du niveau départemental, par des rencontres conviviales et ouvertes au plus grand nombre, une ouverture et une progression vers la pêche de compétition.**

La Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique des Pyrénées Orientales adhère au projet de développement de la compétition auprès des jeunes.

De ce fait elle propose cette année 2 manches de sélection pour le pêche aux leurres du bord.

Les différentes dates du circuit 2025 / 2026 :

- 20 septembre 2025 : Lac de Balcère aux Angles (Fédération de Pêche des Pyrénées-Orientales)
- 20 juin 2026 : Lac des Escoumes à Vinça (Fédération de Pêche des Pyrénées-Orientales)
- Juin 2025 : Finale régionale à venir (Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique d'Occitanie – ARPO)
- Fin août mi-septembre 2026 : Finale nationale à venir (Fédération Nationale pour la Pêche en France – FNPF).

## **La manche du lac de Balcère aux Angles :**

C'est une manifestation de pêche aux leurres du bord amateur, réservée au 10 – 17 ans organisée par la FDAAPPMA66 avec l'aide de l'ARPO.



*Le lac de Balcère et son cadre enchanteur !*

## Organisation :

- La manche aura lieu le samedi 20 septembre 2025 de 8h30 à 12h00.
- Il y a un nombre de place limité à 40 participants.
- Les salariés et bénévoles de la Fédération et les bénévoles encadreront l'événement.
- Une équipe de commissaires dont 1 commissaire général contrôlera les prises des pêcheurs ainsi que le respect de la réglementation.
- La manche se déroulera **exclusivement** à la pêche aux leurres sous toutes ses formes.
- L'épuisette est fortement recommandée afin de maintenir le poisson en vie le temps de l'arrivée d'un commissaire pour mesure.
- Un poisson ne sera comptabilisé que s'il repart en vie.
- Un stand d'accueil de la Fédération sera mis en place lors du début de la compétition.
- La remise des prix se fera au niveau de la guinguette du lac.

## Planning de la journée :

Heure	Activité
6h00	Ouverture de la Fédération.
6h30	Départ du covoiturage de Millas
7h00	Installation du stand d'accueil/FD.
7h15-7h45	Accueil participants.
7h45	Briefing des commissaires.
8h00	Briefing des participants. <b>Présence obligatoire.</b>
8h30	Début de la manche.
8h30-12h00	Manche en cours - Surveillance du bon déroulement de la manche par les commissaires.
12h00	Fin de manche.
12h-13h00	Retour au point d'accueil - Compilation des résultats – Remise des prix
13h00	Mot du Représentant Fédéral.
13h00-14h00	Repas.
16h15	Fin de journée.

## Le lac de Balcère :

Le lac de Balcère est situé sur la commune des Angles à laquelle il appartient, à 1765m d'altitude. Les Angles est une commune dynamique qui est en train de devenir une destination touristique 4 saisons de grande ampleur dans le département. La qualité de son cadre de vie, ses sites touristiques et enfin la qualité de ses parcours de pêche et notamment celui du lac de Balcère lui valent d'être une destination prisée des pêcheurs du département.

Le lac de Balcère a une superficie de 4,5 hectares et est ouvert dans sa totalité en parcours. Il possède une réglementation particulière avec des déversements réguliers de poissons. C'est un site multi-activités avec une base de départ en randonnée active durant l'été et un snack attenant. De nombreuses espèces piscicoles sont présentes avec entre-autre une belle population de truites farios. De plus des truites arc-en-

ciel et des saumons de fontaine sont présents, issue des divers empoissonnements. Parmi ces trois espèces, de très gros individus sont présents.

Plan du lac :



Source : Google Maps

- Encadré rouge : Parking Compétiteurs
-  : Point d'accueil et de remise des prix
- L'entièreté du lac est accessible à la Pêche aux leurres du bord mais attention aux approches.
-  Des commissaires seront répartis tous le long du lac.



*En haut : Saumon de Fontaine / Truite Arc-en-ciel / En bas : Truite Fario*

Les compétiteurs auront reçu un rappel de la réglementation notamment au niveau des classements des poissons et de leur bonne manipulation.

**Communication :**

L'événement sera représenté à l'aide d'une affiche (vu ci-dessus) qui est diffusée sous différente forme

- En affiche dans les magasins de pêche.
- Sur Facebook et Instagram (réseau sociaux).
- Sur le site internet.
- Mail aux adhérents.

La communication se fera avant, pendant et après la compétition. La FD66 et la FFPS sont titulaires des droits d'images prises lors de l'événement.

**Organisateur :**

Fédération des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatiques de Pyrénées-Orientales → FDAAPPMA66.

1, Avenue des Bouillouses, 66170 MILLAS

<https://www.peche66.org/fr>

Tél : 04 68 66 88 38 - Mail : [federation@peche66.org](mailto:federation@peche66.org)

**Référent Dossier :**

Jérémy TRANTOUL – Chargé de Développement

Tél : 06 47 17 93 28 - Mail : [jeremy.trantoul@peche66.org](mailto:jeremy.trantoul@peche66.org)



Fédération des Pyrénées-Orientales de Pêche  
de Protection du Milieu Aquatique

**CONCOURS DE PÊCHE AUX LEURRES  
JUNIOR FISHING TOUR (-18 ans)  
FICHE INSCRIPTION GÉNÉRALE 2025/2026**

- [ ] 20 septembre 2025 : LAC DE BALCERE aux Angles  
[ ] 20 juin 2026 : LAC DES BOUZIGUES à Saint Feliu D'Avall

Paiement :

- Espèces.
- Chèque libellé à l'ordre de la Fédération de Pêche des Pyrénées Orientales – Un chèque par concours.
- Virement possible, RIB sur demande.

[Veuillez cocher le/les concours auxquels vous voulez participer](#)

**Coordonnées du concurrent**

Nom et Prénom	
Adresse	
Date de naissance	
Portable	
Mail	

**Coordonnées du responsable légal du concurrent mineur**

Nom et Prénom	
Adresse	
Portable	
Mail	

**NOUS VOUS DEMANDONS DE REMPLIR CES RUBRIQUES AVEC SOIN POUR QUE NOUS AYONS DES COORDONNÉES CORRECTES AFIN DE POUVOIR VOUS CONTACTER LE CAS ÉCHÉANT.**

**Inscription                      Frais d'inscription = 10 € par concours**

Le chèque libellé au nom de la **FÉDÉRATION DE PÊCHE DES PYRÉNÉES ORIENTALES** doit nous parvenir avec la fiche d'inscription remplie, le droit à l'image (ci-dessous), la décharge (ci-dessous) signée, une autorisation parentale pour la participation et pour le transport par les sapeurs-pompiers en cas d'accident, la photocopie de la carte de pêche du concurrent, une attestation parentale indiquant que le mineur ne présente pas de problème de santé lui interdisant la pratique de la pêche et qu'il a acquis les bases de la natation.

## DÉCHARGE ET DROIT A L'IMAGE

Cette décharge ainsi que ce droit à l'image doivent nous être envoyée à la 1ère inscription et sera valable sur l'ensemble des concours jeunes appartenant aux sélections départementales.

Je soussigné ....., responsable  
légal du concurrent mineur,

Certifie avoir pris connaissance du règlement particulier du concours et s'engage à en appliquer les règles. J'autorise la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales à être titulaires des droits d'images prises par leurs soins durant la période du concours (de notre arrivée sur le site à la remise des prix). Seules ces images pourront faire l'objet d'une exploitation non commerciale. Ces photos ne serviront qu'à la promotion de la pêche et dans un but non commercial. Je les autorise à publier sans limitation dans le temps et sur tous supports d'information ou de promotion, réseaux sociaux et sites de partages inclus, les photos et/ou vidéos prises lors des différentes manifestations.

Fait à ..... le .....

Nom : .....

Signature avec mention « lu et approuvé ».

